

Dans les remarquables « Annuaire de Québec » persistent les contradictions choronymiques

Louis-Edmond Hamelin

Volume 15, numéro 36, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020990ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020990ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Hamelin, L.-E. (1971). Dans les remarquables « Annuaire de Québec » persistent les contradictions choronymiques. *Cahiers de géographie du Québec*, 15(36), 577-579. <https://doi.org/10.7202/020990ar>

DANS LES REMARQUABLES « ANNUAIRE DU QUÉBEC » PERSISTENT DES CONTRADICTIONS CHORONYMIQUES ¹

Nous voulons d'abord dire beaucoup de bien des derniers *Annuaire du Québec*. Sous la direction de monsieur Lionel LaBerge, cette publication annuelle officielle est devenue un outil indispensable à la connaissance du pays. Outre sa valeur documentaire, l'ouvrage est agréable à consulter et solidement relié; s'ajoutent des illustrations bien choisies. Le plus beau livre de la série a certes été celui de 1964-65 et le fait était lié à l'importance accordée au Nord, en l'occurrence au Nouveau-Québec. Cette bible annuelle contient aussi des articles choisis écrits par des auteurs sûrs; nous relevons entr'autres ceux de Jacques Rousseau sur le Nord en 1964-65, de Jean Hamelin sur l'Histoire en 66-67, de Jean-Charles Bonenfant sur les Institutions Politiques, de Gilberte Leclerc sur le port de Québec en 1970, de même qu'un long texte sur la communauté urbaine en 1971. L'*Annuaire du Québec* est un livre sérieux, utile et attrayant; il devrait être l'un des documents de travail des étudiants au secondaire et au collégial.

Nous acceptons l'invitation du directeur général du bureau de la statistique, Raymond Gagné, de lui adresser des « suggestions en vue de l'amélioration des éditions subséquentes ». Que l'on nous permette de nous intéresser à un micropoint, celui de la choronymie ². Même, seule l'hydronymie va retenir notre attention. Ce petit exemple suffira quand même à montrer certains des problèmes de l'écriture québécoise.

D'abord comparons, dans un même ouvrage, trois pages, la carte face à la page titre, le texte de la page 50 et la carte de la page 52. Pour être mineures, les variations sont grandes. Aucun potamonyme n'est écrit de la même façon; certains écarts sont inquiétants; cinq modes d'appeler le cours d'eau numéro 8 (tableau 1); l'on peut constater que dans l'ouvrage, le même dessinateur n'utilise pas la même expression dans deux de ses cartes. Et encore la difficulté réelle n'est même pas soulevée; elle concerne en effet le terme « Outaouais » lui-même dont nous avons déjà rappelé qu'il offre trente variantes. Le cas numéro 7 montre lui le flottement du genre; d'une page à l'autre, l'on passe du féminin au masculin, celui-ci devant l'emporter. Plus grave, l'anglicisme « rivière » que l'on continue à traîner malgré les travaux de Camille Laverdière (*Revue de Géographie de Montréal*, 1970); « rivière Arnaud » et surtout « rivière Saguenay » devraient définitivement disparaître. L'exemple numéro 4 montre les changements dans la majuscule

¹ *Annuaire du Québec 1971. Québec Year Book*. 51^e édition. Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1971, 835 pages.

² Étude de tous les types de noms de lieux sous tout aspect. DORION et HAMELIN, *Cahiers de géographie de Québec*, n^o 20, 1966.

linisation du générique à l'état de substantif; nous avons pris l'habitude d'écrire « Grande rivière de la Baleine »; mais, toujours dans le même ouvrage (page 240), une carte signée par Benoit Robitaille fait dire à son auteur « Rivière de la Grande-Baleine »; cette interprétation soulève un point qui mériterait étude : est-ce la rivière ou la baleine qui est grande ? Le *Répertoire géographique du Québec*, organe officiel, s'est prononcé en faveur du premier (page 36).

Tableau 1 *Variations des hydronymes. Annuaire du Québec, 1971*

<i>Hydronyme</i>	<i>Carte face à la page titre</i>	<i>Page 50 ou 51</i>	<i>Carte page 52</i>
1	Arnaud	rivière Arnaud	L'Arnaud
2	Rivière de la Baleine	Rivière à la Baleine	Riv. à la Baleine
3	Povungnituk	De Povungnituk	Le Povungnituk
4	Grande Rivière de la Baleine	Grande rivière de la Baleine	Grande riv. de la Baleine
5	Saguenay	rivière Saguenay	Le Saguenay
6	St-Maurice	rivière Saint-Maurice	Le Saint-Maurice
7	Manicouagan	La Manicouagan ³	Le Manicouagan
8	Rivière des Outaouais ⁴	rivière des Outaouais ⁵	L'Outaouais
9	Rivière du Petit Mécatina	rivière du Petit Mécatina	Le Petit-Mécatina
10	Golfe Saint-Laurent	golfe Saint-Laurent	Golfe du Saint-Laurent

³ Dans la même page, l'on trouve aussi la forme « la rivière Manicouagan ».

⁴ Le même dessinateur écrira « L'Outaouais » dans la carte en pochette de l'*Annuaire*.

⁵ L'on trouve la forme « Des Outaouais » et, en page 53, « Outaouais ».

Ce petit relevé montre donc de trop nombreuses hésitations dans l'écriture des choronymes d'eau — et même des autres mots non considérés ici. Il faut en venir dès la prochaine édition à une homogénéité basée sur le meilleur terme; faut-il dire que ce dernier n'est pas nécessairement le terme officiel. Nous ne portons pas rigueur au Bureau de la statistique de ces flottements hydronymiques, sachant bien qu'il existe dans ce pays des structures spécialement désignées pour établir la langue québécoise de noms de lieux. Il se peut même qu'étant donné les flux très différentiels de son rayonnement la *Commission de géographie de Québec* n'ait pas non plus de responsabilité dans cette affaire. De toute façon, ces faiblesses dans les noms des cours d'eau ne nous empêchent pas de constater les progrès — lents à venir, il est vrai — du langage potamologique; la carte de la page 52 du Ministère de l'Industrie et du Commerce en ayant fait disparaître le mot rivière à l'exception il va sans dire des mots composés) est très bienvenue et elle s'engage dans une voie que nous avons déjà utilisée (*Atlas du Monde contemporain*, Montréal, 1967, en collaboration) et qui pourrait être largement imitée. L'on ne dirait pas en France la « rivière Seine ». Sur la même carte, nous apprécions aussi l'expression golfe « du » Saint-Laurent. Dans l'article sur les sols, signé par Roger Baril, le « Lac-Saint-Pierre », quand il s'agit d'une région, nous semble une forme à retenir; de même, le régionyme de Lac-Saint-Jean. Dans les autres hydronymes nouvelle vague, notons le « Haut Estuaire » pour la section entre le lac Saint-Pierre et l'île d'Orléans (Article d'André Hufty sur le climat). Le courage a eu toutefois ses limites et l'on ne s'est pas rendu à la Baie « de » James, d'ailleurs située au-delà du Québec péninsulaire.

Les noms par lesquels on désigne les accidents géographiques possèdent une logique propre qui puise ses racines au carrefour de la grammaire, de l'histoire, de la géographie des lieux, du folklore, de la cartographie et sans doute des émotions collectives. Ainsi ne s'institue pas choronymiste qui veut; nulle part, la fonction ne crée une compétence qui dure. Ce qu'il faut au Québec en ce domaine, c'est une vraie politique de la choronymie, non seulement une administration de la toponymie. Pour ce faire, toutes les ressources du pays doivent être mises à contribution; il est douteux qu'à elles seules les forces gouvernementales puissent suffire à la triple tâche de prolonger le bon usage, de conduire une campagne hardie de chirurgie choronymique et, surtout, de couvrir adéquatement en noms le Nouveau-Québec, l'un des espaces les moins nommés de l'univers.

Ces commentaires à la fois appliqués et généraux ne nous font point oublier les mérites de l'*Annuaire du Québec* dont nous recommandons chaleureusement l'usage.

Louis-Edmond HAMELIN,
*Groupe d'étude de choronymie et de
terminologie, Université Laval*